

Demande de Contrôle de Conformité des installations d'Assainissement

(Collectif ou Non Collectif)

Formulaire à retourner à l'adresse

assainissement@montdemarsanagglo-eau.fr

Ou Maison de l'Eau, 7 Pl. Francis Planté, 40000 Mont-de-Marsan

Propriétaire :	Cadre Réservé au service
☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Autre (préciser) :	N° Dossier :
Nom : Prénom	
Adresse :	Formulaire reçu le :
Code postal :Commune :	
Tel :	
Adresse mail :	
	Date de rdv le ://
Adresse de l'Immeuble à contrôler :	à :H
Adresse :	Contrôleur prévu :
Code postal :Commune :	·
Logement neuf □ oui □ non (si oui indiquer le n° PERMIS DE CONTRUIRE)	Rapport édité le :
PC N°	Installation d'assainissement
	□ Collectif
> Le contrôle s'effectuera obligatoirement en présence du propriétaire	☐ Non Collectif Motif du contrôle :
ou de son mandataire.	□ Vente
	□ Neuf
☐ Le propriétaire sera présent lors du contrôle :	☐ Levée de Non-Conformité
□ Donne mandat pour le représenter à	
Numéro de téléphone du Mandataire :	
➤ Le règlement du diagnostic des installations d'assainissement sera facturé à :	
☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Autre (préciser) :	
Nom :Prénom	
Adresse :	
Code postal : Commune :	
Tel: Adresse mail:	

Documents à joindre :

- pièce d'identité de la personne à facturer pour une facturation à un particulier
- un extrait K-BIS pour toute facturation à une entreprise

Sans ces documents, la demande sera déclarée NON RECEVABLE car INCOMPLETE

A noter que:

- > L'attestation du contrôle vous sera transmise dans un délai d'un mois, à réception du présent document signé.
- Merci de rendre accessible et visitable l'ensemble des installations (Regard, Fosse septique, Poste de relevage, bac à graisse...)

Date et Signature du propriétaire du bien immobilier à contrôler et payeur si différent :



Bordereaux des Prix 2023 par type de Contrôles

	Libellé		P.U HT	TVA (10%)	Montant TTC
Assainissement Non Collectif	Contrôle de Bon fonctionnement et de conformité dans le cas d'une vente	Déplacement + traitement administratif + contrôle terrain	145,39€	14,54€	159,93€
	habitation Individuelle existante	Déplacement + traitement administratif + contrôle terrain	122,87€	12,29€	135,16€
Assainissement Collectif	Immeuble Collectif Ancien	Déplacement + traitement administratif	34,25€	3,43 €	37,68€
		contrôle terrain par logement	61,88€	6,19€	68,07€
	Habitation Individuelle neuve	Déplacement + traitement administratif + contrôle			
	Immeuble Collectif Neuf	terrain Déplacement + traitement	51,38€	5,14€	56,52€
		administratif + contrôle terrain	103,86€	10,39€	114,25€

Tarif de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif, exigible dans le cadre du raccordement d'une habitation ou de sa modification (art 14 règlement de service)

Participation assainissement collectif (PAC)	ANNÉE 2023 en € HT
LOGEMENTS INDIVIDUELS	
TYPE I ET II	687,61€
TYPE III ET IV	1 153,73 €
TYPE V ET VI	1 278,36 €
TYPE VII ET PLUS	1 509,55 €
LOTISSEMENTS D'HABITATIONS	
INDIVIDUELLES	1 455,61 €
TAILLE III à VI (par lot)	
LOTISSEMENTS COMMERCIAUX par m2	2,56 €
« LOGEMENTS COLLECTIFS, LOGEMENTS SOCIAUX ET	
BÂTIMENTS DIVERS »	
<= 2 USAGERS	687,61€
<= 4 USAGERS	1 153,73 €
<= 6 USAGERS	1 278,36 €
<= 8 USAGERS	1 509,55 €
DE 9 à 30 USAGERS	218,11 € * NB usa-
	gers
	89,87 € * (NB usa-
> = 31 USAGERS	gers -31)
	+ 6 670,00 €